



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Enseignement secondaire

Question écrite n° 50486

Texte de la question

M Jean Seitlinger rappelle à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, que, lors de la présentation officielle de la presse, en juin 1991, de la réforme des lycées, il avait proposé que l'horaire d'EPS des classes de BEP soit porté à quatre heures, dont deux heures dites de plein air, etendant, par la même à tous les BEP une mesure qui ne concernait jusque-là, que les BEP industriels. Les enseignants d'EPS et leur syndicat, le SNEP ont immédiatement remarqué le caractère positif au plan pédagogique d'une telle mesure qui permettra de dispenser aux jeunes concernés une formation ainsi plus riche et mieux équilibrée. Sachant leur origine socio-culturelle, leur proposer quatre heures d'EPS par semaine sera aussi d'une grande portée sociale pour ces jeunes au-delà même de la seule sphère scolaire. Il lui demande s'il a prévu une programmation des créations de postes pour faire face à ces nouveaux besoins et plus généralement quelles dispositions il a retenues pour qu'une excellente proposition comme celle des quatre heures en BEP devienne rapidement réalité.

Texte de la réponse

Reponse. - La réforme des lycées prévoit, pour les classes de BEP, deux heures d'éducation physique et sportive et, en complément, deux heures de plein air également assurées par les enseignants de la discipline. Les moyens nécessaires pour faire face aux besoins seront programmés au fur et à mesure de l'application du calendrier de la réforme.

Données clés

Auteur : [M. Seitlinger Jean](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50486

Rubrique : Education physique et sportive

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1991, page 4747